

Victimes de la politique d'expulsion : les enfants roms

Histoires de violences quotidiennes

« Je reste toute la journée à la maison car j'ai peur des expulsions. Si je vais à l'école et que la police vient pour nous faire partir et que nos parents sont expulsés, où aller tout seul avec ma sœur ? » Ainsi s'exprime Lionel. « Vais-je retrouver ma famille ce soir en rentrant de l'école ? » dit cet autre jeune enfant rom.

Lorsque le Président de la République déclare qu'il faut procéder à l'évacuation de tous les camps illégaux où habitent des Roms et des Gens du voyage, lorsque les ministres et leurs conseillers écrivent des circulaires décrivant comment repérer ces camps, et en priorité ceux occupés par les Roms, comment procéder à leur évacuation et en rendre compte, et *lorsqu'ils* fixent l'objectif de démanteler 400 camps, l'un d'entre eux a-t-il seulement pensé qu'il s'agit de lieux où vivent de nombreux enfants avec leurs familles, leurs frères, leurs sœurs, leurs copains ? Lorsque les préfets chargés de la mise en œuvre de ces opérations envoient leurs comptes-rendus, précisent-ils le nombre d'enfants ainsi évacués ?

Dans les squats et les bidonvilles l'enfant Rom vit en permanence dans une atmosphère de violence et de peur. *La police est venue. Ils étaient plusieurs qui ont crié très fort disant qu'il faut partir. Sinon on reviendra et on va tout détruire. Plein d'idées passent dans la tête de l'enfant. Où iront-ils habiter, ne pourra-t-il plus retourner à l'école, pourra-t-il emporter ses jouets, ses cahiers, son ballon. .. et si on arrêta ses parents que deviendrait-il ? Il sait bien que cela est déjà arrivé. Et si la police vient pendant qu'il est à l'école, comment va-t-il retrouver ses parents ?*

Nous, nous comprenons cette interrogation de l'enfant car nous n'avons pas oublié que cela est déjà arrivé, qu'à Achères la police est venue jusque dans l'école chercher l'enfant dont elle avait arrêté les parents. *Et s'il se retrouve tout seul sur le terrain ?* Cela aussi est déjà arrivé, à Vitry par exemple. Les enfants retrouvés par les associations ont dû être pris en charge par d'autres familles le temps que leurs parents soient relâchés après contrôle d'identité.

Et voilà l'expulsion tant redoutée. L'enfant Rom dormait encore lorsqu'il a été brusquement réveillé par des coups violents frappés à la porte. Encore une fois, le policier crie très fort. Il faut sortir. La maman de l'enfant lui dit d'enfiler en vitesse son anorak. Sa petite sœur pleure en s'accrochant au sein de sa mère. Son père et sa mère crient aussi pour essayer de comprendre. Ils demandent où on va les emmener. L'enfant a peur, a très peur. Il est obligé de courir, trainé par sa mère. Il faut partir. Dehors sa peur s'accroît, il y a des policiers partout et ils ont une matraque à la main, il y a des quantités de voitures et de cars de police. Dans un coin un homme n'était pas d'accord, le policier le menace et l'enfant a peur qu'il le batte.

Nous avons assisté trop souvent, impuissants, et mis à l'écart de ce genre de scènes. A d'autres aussi au cours desquelles les enfants sont séparés des parents, mis contre un mur et fouillés, les landaus fouillés également. Mais tout n'a pas encore été vu, voici qu'arrivent d'autres pratiques, comme la semaine dernière à Méry sur Oise. C'est à un autre spectacle qu'assiste l'enfant Rom, celui de ses parents photographiés et contraints à laisser leurs empreintes, il y avait aussi les grands cousins, les plus de douze ans, qui devaient présenter leurs mains.. *L'enfant Rom ne comprend pas à quoi tout cela va servir mais il se rend compte qu'il se passe quelque chose de grave, il est inquiet.*

Encore une fois les policiers sont revenus mais aujourd'hui il y a plusieurs personnes qui les accompagnent. Des gens que l'enfant Rom n'avait jamais vus. Les policiers distribuent des feuilles aux parents en expliquant qu'ils vont devoir quitter la France et retourner en Roumanie (des OQTF). Une autre personne dit qu'un car va venir les chercher pour les conduire à l'avion. Son père doit signer les papiers. L'enfant comprend qu'il va devoir encore une fois quitter l'école et, comme il est arrivé en France tout petit, il ne parle pas le roumain, seulement le romani comme sa mère. Il a toujours entendu ses parents dire que c'est difficile de vivre en Roumanie, que les Roms ne sont pas aimés. Et ici il s'est fait quelques amis français..

Dans ce contexte la fréquentation scolaire est problématique. Le désir d'école est tellement important pour ces enfants comme pour les parents, que l'on voit des familles s'organiser pour accompagner leur enfant même après une expulsion, même de loin, même s'ils dorment dans une voiture ou dans une gare... Pourtant les expulsions, les rejets, mettent à mal cette motivation et nombre d'enfants ne connaissent l'école que par épisodes... D'autres n'ont jamais pu commencer leur scolarité, ... Cet abandon, cette exclusion est une terrible violence qui se déroule dans une très grande indifférence.

Que valent les engagements de la France qui en signant la Convention internationale des droits de l'enfant s'est engagée à toujours agir dans l'intérêt supérieur des enfants ? Quels adultes deviendront demain ces enfants dont nos pratiques auront forgé les rancœurs ?

Michel FEVRE

Collectif droit des enfants
Roms à l'éducation
06-08-55-28-33

Laurent OTT

DEI France
06 61 48 21 98

Pierre LAFRANCE

RESF
06 62 43 21 36

Brigitte CERF

SNUipp-FSU
06 87 45 43 83

Pablo KRASNOPOLSKY

FERC - CGT
06 33 53 62 21

Jean-Jacques HAZAN

FCPE
06 07 50 39 15

Dominique BELLIDON

SUD Education
06 74 00 15 77